CORPS DE GENDARMERIE.
DISTRICT DE VERVIERS.
BRIGADE DE HERVE.

N° 97
Annexe.

Herve, le 16 mars 1949.

Le Mdlis HANOIR,
de la brigade de gendarmerie de HERVE,

Au Commandant de la brigade de ce siège.

OBJET: RENSEIGNEMENTS.-HOLLER, André - HERVE.

Réf: Lettre du 7ct Comm.agr.Pr.Pol. Verviers. D.n°5959/PPD.

Je porte à votre connaissance que le nommé H O L L E R, André-Oswald-Joseph-Ferdinand, né à Houffalise, le 12-10-1921, domicilié en dernier lieu à Herve, Rue Haute n°62, a pris le maquis pour se soustraire à la déportation en Allemagne, comme travailleur obligatoire.

Il a été inscrit au groupement de l'Armée Secrète (A.S.) où son dossier est d'ailleurs établi à son nom, dossier transmis à Verviers.

HOLLER, André est passé ensuite au groupement M.N.B., groupe "La Violette", sous les ordres de Mr Guy HELEN, à Soumagne, Wergifosse. Il aurait travaillé pour ce grpupement dans cette région et dans la région de Sprimont, pour se rendre ensuite dans la région de Moha près de Huy, où il fut arrêté. Transféré à la Citadelle de Liége après sa condamnation à mort, il fut passé par les armes le 26-11-1943.

Son activité dans la résistance s'étant manifestée en dehors du territoire de la brigade de Herve, il serait utile d'entendre Mr Guy HELEN, domicilié Rue des Deux Tilleuls à Soumagne, Wergifosse.

Il n'est pas à ma connaissance que le précité et les groupements auxquels il a appartenu se seraient livrés à des actes de droit commun.

Il n'y a rien à lui reprocher sur son comportement civique.

Transmis au Commandant de la brigade de Fléron, pour renseignements auprès du nommé Guy HELEN dont question ci-dessus.

Herve, le 16 mars 1949.
Le 1er Mdlis chef WILMET, commandant la brigade de gendarmerie de HERVE.